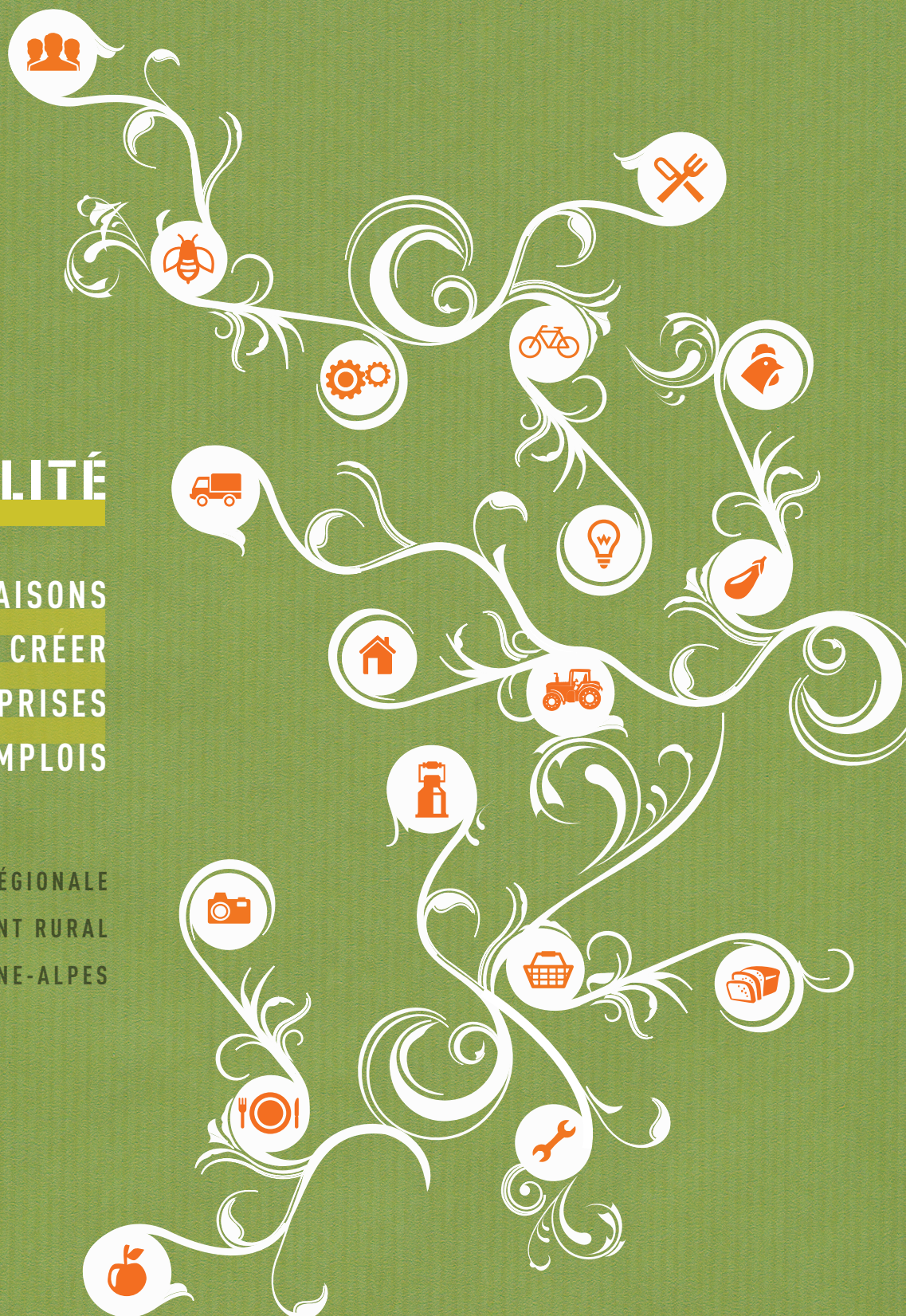


L'AGRIRURALITÉ

DES COMBINAISONS
D'ACTIVITÉS POUR CRÉER
DES ENTREPRISES
ET DES EMPLOIS

PLATE-FORME RÉGIONALE
DÉVELOPPEMENT RURAL
RHÔNE-ALPES



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

| | |
|--------|---|
| page 4 | 1 – L'AGRIRURALITÉ : DE QUOI PARLE-T-ON ? |
| 4 | 1.1 - Typologie des créateurs agriruraux |
| 5 | 1.2 - Quelques traits communs des projets agriruraux |
| 5 | 1.3 - Agriruralité et pluriactivité : parlons-nous de la même chose ? |
| 5 | 1.4 - Agriruralité et productions atypiques ? |
| 5 | 1.5 - Témoignages |
| 6 | 2 – HUIT BONNES RAISONS DE S'INTÉRESSER AUX CRÉATEURS AGRIRURAUX |
| 6 | 2.1 - Ils veulent s'installer dans les espaces ruraux isolés et les réinvestir |
| 6 | 2.2 - Ils portent un regard différent sur les potentiels du territoire et amènent des idées nouvelles, ou remettent au goût du jour des traditions locales |
| 7 | 2.3 - Ils proposent un modèle d'avenir pour l'agriculture dans les espaces ruraux de Rhône-Alpes |
| 7 | 2.4 - Leurs nouvelles activités ont un effet levier sur les activités des autres entreprises locales, et créent du lien entre professionnels du territoire |
| 7 | 2.5 - Leurs activités sont non délocalisables et rendent le territoire attractif |
| 7 | 2.6 - Ils initient une dynamique locale de création qui encourage d'autres personnes à s'installer et à créer |
| 8 | 2.7 - Ils créent une dynamique culturelle locale |
| 8 | 2.8 - Ils s'investissent dans la vie publique et citoyenne |
| 8 | 2.9 - Pour finir de convaincre |
| 9 | 3 – COMMENT AIDER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS AGRIRURAUX ? LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES |
| 9 | 3.1 - Bousculer les idées reçues |
| 10 | 3.2 - Prospecter les potentiels du territoire |
| 11 | 3.3 - Repérer les marges de manœuvre (même petites !) et lever les obstacles |
| 11 | 3.4 - Coordonner localement les acteurs de l'accompagnement |
| 13 | 4 – DE NOUVEAUX RÉFLEXES POUR LES ACCOMPAGNATEURS À LA CRÉATION |
| 13 | 4.1 - Relativiser la marginalité |
| 13 | 4.2 - Accepter de faire du sur-mesure |
| 10 | 4.3 - Intégrer la progressivité : les activités feront système dans la durée |
| 14 | 4.4 - Travailler avec les autres structures de l'accompagnement |
| 14 | 4.5 - Renouveler ses outils |

AVANT-PROPOS

Soumise à des évolutions sans précédent (baisse du nombre d'exploitations agricoles et de l'emploi agricole, spécialisation et concentration des productions, perte de surface agricole utile...), l'agriculture rhônalpine reste marquée par le dynamisme et la diversité de ses activités. Entreprises agricoles en mono production, diversifiées, pluri actives, en circuits courts, nouvelles formes d'agriculture, cohabitent et créent des richesses économique, sociale et environnementale indispensables au maintien et au développement des territoires ruraux.

L'agriruralité, concept décrit en 2005 par la Plate-Forme régionale développement rural, est toujours d'actualité, face aux difficultés de reprise et d'installation agricole « classique », de crise des modèles traditionnels, de forte tension sur le foncier ainsi que de nouvelles opportunités de marché.

Soucieuse de compléter le guide méthodologique « L'agriruralité, des combinaisons d'activités pour créer des entreprises et des emplois » (CRDR, Mission ELI, Sites de proximité – avril 2005), la Plate-Forme souhaite mettre à disposition des acteurs du développement rural des outils de compréhension et d'actions nouvelles sur ce sujet qu'est l'agriruralité. Ce document a donc pour objet de compléter le guide de 2005.

Cette approche des créateurs agriruraux, aujourd'hui alimentée par les apports du projet de recherche CreActE, se concentrera donc sur les créateurs qui mixent de manière intense projet d'activités et projet de vie. Elle n'a pas vocation à repérer et couvrir de façon exhaustive les différentes façons de vivre l'agriruralité en Rhône-Alpes.

1 — L'AGRIRURALITÉ : DE QUOI PARLE-T-ON ?

C'est un système économique, choisi par le créateur, qui tire sa viabilité de la combinaison de **plusieurs activités de nature différente, agricoles et autres** (commercialisation, accueil, services), qui sont interdépendantes.

Le caractère original de ces projets réside dans la manière unique de repérer, de relier et de mettre en cohérence des potentiels et des activités, qui permet d'optimiser la réponse du système mis en place aux contraintes du territoire, mais aussi aux contraintes familiales et personnelles. L'agriruralité est une combinaison maîtrisée entre projet entrepreneurial et projet de vie dans le monde rural.

Dans les entreprises agrirurales, les choix économiques sont souvent fondés sur les valeurs personnelles, celles-ci primant sur la recherche de rentabilité financière. Les objectifs (techniques et économiques) à atteindre sont donc propres à chaque projet.

Mixant économie marchande (biens et services), économie non-marchande (systèmes de protection sociale) et économie non-monétaire (réciprocité, bénévolat, fonctionnement en réseaux...), ces projets agriruraux produisent sur leur territoire d'implantation de la valeur économique mais aussi de la valeur sociale.

Parfois dissidents à l'égard du modèle économique classique, ils recherchent des solutions hors système dominant. Ils repèrent des ressources, s'adaptent aux potentiels du territoire, articulent des activités variées, et développent une capacité à traiter les problèmes en valorisant les ressources locales.

Les projets agriruraux sont issus d'un équilibre entre le porteur de projet et ses choix individuels de vie, les activités mises en place et le territoire d'installation. Ces trois points ont plus ou moins d'importance les uns par rapport aux autres selon les systèmes rencontrés.

1.1 - Typologie des créateurs agriruraux

Les projets agriruraux peuvent être caractérisés en fonction des objectifs initiaux et des motivations du créateur. Marie-Anne Lenain¹ propose la typologie suivante.

| Objectif | Se diversifier pour créer son emploi ou celui d'un proche | Créer une activité qui s'adapte aux contraintes de l'environnement géographique, social, de la famille, de l'activité du conjoint... | Créer une activité pour concrétiser un idéal de vie |
|---------------------------------|---|---|--|
| Caractéristiques et motivations | <ul style="list-style-type: none"> - Souvent un exploitant dans l'impossibilité de s'agrandir, et qui veut s'associer avec un parent - Projet généralement important, qui requiert des investissements supérieurs à 100 000 € | <ul style="list-style-type: none"> - 30/40 ans hors cadre familial - Cohérence avec le choix de vie et la vie de famille - Activité très flexible (possibilité d'arrêter rapidement si besoin) et sur mesure - Activité de niche (adaptée à des surfaces réduites), sans risque important (faible investissement de départ : < 5000 €) et avec un retour sur investissement rapide | <ul style="list-style-type: none"> - 30/40 ans hors cadre familial - Projet de couple, travailler ensemble - Sortir du salariat, désir d'indépendance - Passion d'une production, s'épanouir, plaisir - Expérience professionnelle antérieure dans un domaine autre que l'agriculture, niveau d'études élevé - Inventivité, moins recours aux aides financières - Rencontre, transmission - Création ex nihilo, pas originaires du territoire, accès au foncier plus difficile - Logique entrepreneuriale (investissement > 100 000 €) ou logique paysanne (investissement entre 10 000 et 90 000 €) |
| Exemple | <ul style="list-style-type: none"> - Ferme-auberge. - Ferme pédagogique + accueil (valorisation patrimoine bâti) | Atelier hélicicole | <ul style="list-style-type: none"> - Maraîchage bio en traction animale - Rachat et réhabilitation d'une ruine, production et commercialisation de petits fruits en vente directe |

¹ Marie-Anne Lenain (2011). « Dynamiques et accompagnement des TPE inventives en espace rural isolé. Entre territoires et réseaux », Thèse de Géographie, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

1.2 - Quelques traits communs des projets agriruraux

Les projets agriruraux :

- Utilisent comme ressources des éléments symboliques : le terroir, l'environnement, le territoire...
- Créent systématiquement un lien perceptible entre le consommateur, le producteur et le produit : labels de qualité ou de méthode de production, Indications Géographiques Protégées, vente directe sur place ou en point de vente.
- Sont organisés différemment des activités de production classique : le temps consacré au travail de commercialisation et de valorisation occupe une part importante, il est parfois supérieur au temps consacré à l'activité de production primaire.

1.3 - Agriruralité et pluriactivité : parlons-nous de la même chose ?

L'entreprise agrirurale est constituée de plusieurs activités partageant des ressources de base : une terre agricole, un patrimoine bâti, des compétences. Ces activités sont en interaction sur les plans identitaire, relationnel, technique et économique (contribuant à couvrir les besoins du ménage ou l'une finançant en partie l'autre).

La pluriactivité désigne l'exercice par une même personne de plusieurs activités professionnelles distinctes, de façon successive ou simultanée. Elle n'implique pas nécessairement des interactions sur les plans identitaire, relationnel et technique, les activités pouvant être simplement juxtaposées.

1.4 - Agriruralité et productions atypiques ?

L'agriruralité n'est pas synonyme d'atypicité.

Dans les faits, très peu d'entreprises classées comme agrirurales ont pour activité agricole principale des filières atypiques (productions de niche -mohair, safran, héliciculture...-, races anciennes ou variétés locales, etc.). Ainsi, l'activité agrirurale ne signifie pas forcément production « atypique » mais plutôt système « atypique » autour de cette production.

1.5 - Témoignages (extraits de travaux de recherche CreActE)

N°1 - « On a développé cette nouvelle activité de ferme pédagogique à un moment où la ferme laitière de mon époux ne marchait pas trop ; il ne se projetait pas dans l'avenir. A ce moment, j'avais aussi un enfant. Si je reprenais des études, j'allais voyager et je voulais vivre avec mon époux. Je voulais concilier mon projet professionnel et mon projet personnel. »

N°2 - « Mon mari est décédé il y a 20 ans à peu près, j'avais encore mes jeunes à domicile, et le choc était suffisamment grand pour ne pas les priver de leur village et de leur maison maternelle. Je travaillais au Comité Régional du Tourisme à Clermont-Ferrand à 60 kilomètres, au centre de Clermont, mais c'était trop la galère avec les enfants... et puis j'ai eu accès à un rapport qui montrait que les chambres d'hôtes allaient avoir un essor énorme et je me suis dit : recevoir du monde, je sais le faire, faire la cuisine, je sais le faire, à l'époque je faisais table d'hôtes en plus.

A mesure que les contraintes diminuaient, certaines activités (qui m'épanouissaient moins) ont perdu de leur importance (arrêt de la table d'hôtes) au profit de mes passions : transformation d'une chambre d'hôtes en atelier de filage pour traiter poils de lapins angoras et laine de chèvres alpaga. Au gré des rencontres et des demandes de clients de mes chambres, j'ai créé un cours de filage. En plus de la dimension plaisir, j'ai pu exprimer la volonté de transmettre mon savoir-faire. Depuis 18 ans à peu près je fais chambres d'hôtes, depuis 10 ans je fais des consultations en canin, et puis j'ai un atelier de filage... deux alpagas, quatre angoras qui me font filer toute l'année... et je donne des cours de filage... ça va faire sept ans. »

2 — HUIT BONNES RAISONS DE S'INTÉRESSER AUX CRÉATEURS AGRIRURAUX

« Les activités agrirurales comportant une dimension alternative... présentent un grand intérêt pour le développement global des territoires ruraux les plus en marge de l'économie générale et de la société urbaine. Ainsi l'alternativité de ces activités est-elle un facteur à la fois de rejet, mais aussi d'efficacité en termes de développement territorial. En effet, parce qu'elles sont alternatives, ces activités agrirurales d'une part sont plus adaptées aux campagnes marginales, d'autre part ont des impacts plus globaux sur le développement des territoires qu'elles investissent. De fait, la situation de marginalité socio-économique relative de certaines campagnes en fait des espaces propices à la recherche de solutions de développement en rupture à l'égard du système dominant »².

2.1 - Ils veulent s'installer dans les espaces ruraux isolés et les réinvestir

Ces nouveaux arrivants choisissent le territoire de manière affective, et leur choix se porte plus facilement sur des territoires isolés qui symbolisent un espace d'innovation, de liberté et de lien social.

Souvent extérieurs au territoire, ces créateurs d'activité sont un vrai atout pour le développement local :

- Entreprenants, expérimentés.
- Passionnés, ouverts, curieux.
- Prêts à apprendre et s'adapter...
- Avec la volonté de s'ancrer là, et de s'intégrer.

2.2 - Ils portent un regard différent sur les potentiels du territoire et amènent des idées nouvelles, ou remettent au goût du jour des traditions locales

« Lorsque j'ai été la première à mettre mes vaches salers en stabulation libre, on m'a prise pour une folle. N'importe quoi, des bêtes à cornes non entravées ! Et aujourd'hui, tout le monde y est. Ça a été pareil pour la ferme-auberge, personne n'y croyait au début. »

Bien souvent, les agriruraux développent des activités qui ont été oubliées ou abandonnées du fait qu'elles n'étaient plus rentables ; ils les redécouvrent et les remettent au goût du jour.

Les nouveaux venus bousculent fréquemment le pessimisme ambiant.

« On a commencé avec 30 noyers, on en a aujourd'hui 180. Ça marche bien : l'an passé, on a eu de la chance, il y a eu beaucoup de noix ; les propriétaires se sont dit que c'était dommage de laisser tomber cela et on a eu beaucoup de contacts par ce biais. Je pense aussi que beaucoup de propriétaires ont attendu. Au début ils nous regardaient, ils se demandaient comment on allait récolter ces noix, ils se demandaient ce qu'on allait en faire parce que ça ne paye pas : c'est pour ça qu'ils les avaient abandonnés aussi ; et peu à peu, ils ont vu que ça pouvait marcher, que l'on était plutôt sérieux et on a eu de bons contacts, de beaux vergers, ce qui nous a permis de développer notre activité huile de noix. »

² Agnès Bonnaud, 2005 « Les activités agrirurales : dynamiques émergentes, marginales mais souvent centrales pour le développement des campagnes isolées ».

2.3 - Ils proposent un modèle d'avenir pour l'agriculture dans les espaces ruraux de Rhône-Alpes

- Face à la raréfaction du travail en agriculture, ils ont recours à plusieurs formes d'emplois.
- Face à la fragilité économique induite par la monoproduction, ils diversifient le système de production et de commercialisation, et l'adossent à d'autres activités.
- Face à l'hyperspécialisation productive remise en cause par la société, ils amènent la multifonctionnalité de l'agriculture et de la diversité dans les activités rurales.

2.4 - Leurs nouvelles activités ont un effet levier sur les activités des autres entreprises locales, et créent du lien entre professionnels du territoire

Les agriruraux mettent en place des partenariats locaux intersectoriels (ex : prestataires qui proposent des circuits de randonnée en âne ou à cheval et qui élaborent des partenariats avec des hébergeurs locaux).

Cette ancienne pépiniériste installée en janvier 2009 a repris le bâtiment et les terres de sa mère (10 ha en propriété, 10 ha en fermage) qui étaient consacrés à l'élevage de bovins allaitants. Elle a transformé l'activité, choisissant l'élevage de chèvres et la transformation fromagère. Elle organise également des visites de la ferme. En adhérant au réseau Bienvenue à la ferme, et avec le bouche-à-oreille, elle a eu immédiatement de nombreuses visites, parmi lesquelles des écoles, des familles du secteur, et des touristes hébergés dans les gîtes alentours. Elle propose une diversité de fromages qu'elle écoule très vite aussi bien à la ferme que sur le marché de Saint Georges. Elle a conscience de contribuer au développement de son territoire. « *Ça fait une activité de plus dans le secteur touristique : les gens qui viennent en vacances dans les Combrailles peuvent avoir une activité dans les Combrailles, ils sont pas obligés de traverser le département pour voir quelque chose. Et puis les gens sont contents d'avoir un producteur local, ils sont contents de trouver des produits fermiers.* »

2.5 - Leurs activités sont non délocalisables et rendent le territoire attractif

En reliant des potentiels locaux et des activités parfois originales, les projets agriruraux génèrent des emplois liés spécifiquement au territoire, et donc difficilement délocalisables. Par exemple, quelqu'un qui valorise la qualité du paysage et le calme du lieu par une activité d'accueil et propose en plus le fromage AOC qu'il produit est, par définition, très lié au territoire. Ces aménités offrent ainsi de nouvelles perspectives de développement pour l'agriruralité sur la base de tourisme rural et la valorisation de produits de qualité.

2.6 - Ils initient une dynamique locale de création qui encourage d'autres personnes à s'installer et à créer

Lors des entretiens réalisés auprès des porteurs de projet agriruraux³, nombreux sont ceux qui cherchent un territoire qui favorise le lien social, un lieu d'installation où d'autres créateurs d'entreprises se sont installés, et qui sont dans une dynamique de partage. L'idée de ces porteurs de projets étant d'ajouter à la dynamique locale leurs compétences et leur envie de faire.

« Tout s'est toujours bien passé pour nous, nous avons été soutenus et aidés par les locaux. On a bénéficié des prêts de matériels. Et puis on a trouvé un groupe d'amis qui se sont installés en même temps que nous, on s'estentraîdés pour la livraison des produits, ça a beaucoup contribué à notre établissement... On a travaillé beaucoup en entraide à tous les niveaux ».

³ Sandra Alesky, Claire Brette, Alizé Ducours, Anne Regnaud, ITA3, Promotion 2006-2009, projet collectif ingénieur, ENITA Clermont « Etat des lieux de la création d'activités et des dispositifs d'accompagnement en Pays Billom / St-Dier ».

2.7 - Ils créent une dynamique culturelle locale

La plupart des créateurs rencontrés dans les études CreActE souhaitent lier leurs activités à des projets locaux de développement. Cela peut passer par des formes variées : création d'un marché local en circuit court, organisation de festivals ou de concert, création d'un atelier théâtre...

L'enjeu consiste à ouvrir l'exploitation au public par l'agritourisme (ferme pédagogique, vente directe, goûter à la ferme...) voire par des activités culturelles plus larges (concerts de jazz, atelier théâtre, résidence d'artistes...) pour deux raisons :

- Le créateur peut ainsi réaliser une activité qu'il affectionne dans des espaces ruraux où les loisirs ne sont pas nombreux.
- Le créateur se fait connaître et s'intègre dans la société locale.

Il ne faut pas négliger ces dynamiques culturelles, car bien qu'elles ne produisent pas forcément de richesses économiques au départ, elles permettent d'une part de faciliter l'intégration des créateurs d'entreprises et d'autre part de révéler le patrimoine culturel comme facteur de création d'activités (cf. La construction d'offres d'activités des espaces ruraux - Apports du projet de recherche CreActE - Juin 2014). Dans un second temps, elles peuvent rendre le territoire attractif pour l'établissement sur le territoire d'activités culturelles et sociales génératrices d'emplois et de revenus.

2.8 - Ils s'investissent dans la vie publique et citoyenne

Comme l'ensemble des créateurs d'activités, les agriruraux développent sur place des relations sociales souvent nombreuses et diversifiées, et s'impliquent dans la vie locale et politique, en tant que conseiller municipal voire maire. Ils participent aux réseaux existants, et vont parfois en initier des nouveaux, dans un cadre professionnel (ex : création de goûters-lectures à la ferme en association avec une librairie) ou bénévole (ex : participation à la réalisation d'un topo-guide et aux actions collectives de débroussaillage préalable).

2.9 - Pour finir de convaincre...

- En favorisant l'installation d'activités agrirurales, les collectivités stimulent la reconquête d'espaces agricoles délaissés.
- Faible dépendance aux aides publiques : d'une part, les créateurs agriruraux s'installent progressivement avec un capital de départ assez faible, d'autre part, par souci d'indépendance et rejet du modèle dominant, ils sollicitent peu les aides publiques agricoles.

³ Sandra Alesky, Claire Brette, Alizé Ducours, Anne Regnaud, ITA3, Promotion 2006-2009, projet collectif ingénieur, ENITA Clermont « Etat des lieux de la création d'activités et des dispositifs d'accompagnement en Pays Billom / St-Dier ».

En conclusion

Les résultats des travaux de recherche CreActE montrent que ces personnes et leurs projets sont des moteurs d'une forme renouvelée de développement des territoires ruraux, mais aussi que leurs actions ont une dimension anticipatrice. Ils incitent à envisager l'avenir local autrement et de manière optimiste, par-delà les freins que constituent parfois les codes et les habitudes de pensée.

Au final, ces dynamiques des marges peuvent jouer un rôle central dans le développement de certaines campagnes, en remettant progressivement au centre les valeurs qui les fondent (solidarité, coopération, approches collectives, aspects financiers subordonnés aux aspects humains). Les agriruraux sont des moteurs du changement social.

3 — COMMENT AIDER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS AGRIRURAUX ? LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Comme explicité dans le modèle d'encastrement (cf. La construction d'offres d'activités des espaces ruraux - Apports du projet de recherche CreActE - Juin 2014), les collectivités locales ont toute légitimité à construire et conduire des politiques d'accueil d'actifs et de nouvelles populations, considérant qu'elles répondent directement à l'enjeu de la création d'activité. Pour les agriruraux, la stratégie d'appui des collectivités locales doit être flexible et s'adapter au projet du créateur, elle doit accepter le risque lié à l'incertitude de tout projet.

Quatre idées pour les élus locaux et les agents de développement

3.1 - Bousculer les idées reçues

Les collectivités publiques ont un rôle majeur à jouer pour renouveler les idées reçues sur l'agriruralité et la création d'activité. Cela peut passer par :

- Encourager les réseaux (souvent associatifs) qui expriment de nouvelles approches de l'économie (sociale et solidaire par exemple).
- Encourager les personnes qui inventent de nouvelles activités et de nouveaux métiers et cherchent à les transmettre.
- Impulser des formations ouvrant sur l'innovation et l'apprentissage.
- Organiser des événements permettant un renouveau culturel.
- Se doter de nouveaux critères de mesure de la richesse et de sélection des projets, qui intègrent la dimension sociale et humaine.

Les principales idées reçues repérées :

Idée reçue N° 1 : ce territoire n'a aucun potentiel

Les élus et les agents de développement peuvent ouvrir le champ du possible pour changer les regards (de la population, des acteurs économiques...) sur les potentiels présents sur les territoires. Ils peuvent permettre l'installation d'activités agrirurales et inventives en creusant, imaginant des activités à partir des ressources latentes.

Idée reçue N° 2 : les « étrangers » qui arrivent sur le territoire seront un poids ou une menace

Les élus et les agents de développement peuvent montrer les potentiels et les valeurs ajoutées liées aux nouveaux arrivants.

Idée reçue N° 3 : les créateurs agriruraux vont forcément échouer

D'après les actes des cinquièmes rencontres de l'installation agrirurale en Massif Central : CRÉER UNE ACTIVITÉ DANS UN TERRITOIRE ET DANS LA DURÉE (2008), « *le soupçon fondamental que les collectivités manifestent vis-à-vis des porteurs de projets atypiques est qu'il peut s'agir de gens qui s'y prennent mal : ils ne sont pas dans la bonne filière, pas au bon endroit, ils n'ont pas les bonnes compétences ou bien pas le bon tempo, ils n'ont pas les bonnes ambitions...* ».

Accepter la prise de risque liée à tout projet, la progressivité de la mise en place du système, la prise de risque financier limité et la capacité à trouver des solutions originales aux problèmes en tirant parti des ressources du territoire. Ils ne vont pas obligatoirement échouer, ils vont faire évoluer leur projet en continu.

Idée reçue N° 4 : Les agriruraux ne sont pas professionnels

Pour une partie de la profession agricole, les pluriactifs sont vus comme « *inaptes à répondre aux critères d'excellence technique caractérisant une agriculture moderne* »⁴.

Les pluriactifs rencontrent alors des difficultés à s'installer et à exercer leurs activités : ils ne bénéficient pas de reconnaissance professionnelle.

« En fait, on fait partie du monde agricole mais on est à part. Quand on va dans le groupement des agriculteurs, on a peu de relations, sauf quand on a besoin d'un coup de main mais je ne pense pas qu'ils nous considèrent comme faisant partie de la famille des agriculteurs ».

Les agriruraux sont dans une posture d'ouverture, d'apprentissage. La plupart ont des niveaux de qualification élevés et l'envie de faire qui leur permettent d'obtenir des résultats techniques et économiques satisfaisants, avec des méthodes astucieuses et parfois inhabituelles. Les élus et agents de développement peuvent faire savoir que ces agriruraux « tiennent la route » pour accélérer la reconnaissance professionnelle.

Idée reçue N° 5 : les agriruraux sont des concurrents pour les « vrais » agriculteurs

Certains professionnels agricoles estiment que les pluriactifs exercent « un cumul inacceptable de revenus qui spolie les "vrais" agriculteurs du foncier agricole dont ils ont besoin et du bénéfice des mesures de soutien à l'agriculture »⁴.

Les élus et les agents de développement peuvent rappeler que les agriruraux exploitent souvent de très petites surfaces, du foncier agricole abandonné par les agriculteurs locaux, ou se lancent dans des productions considérées comme non rentables. Par ailleurs ils sollicitent très peu les aides publiques à l'agriculture.

3.2 – Prospector les potentiels du territoire

→ En amont : repérer le foncier agricole

Les acteurs du territoire peuvent réaliser une prospection large en tenant compte des besoins de ces créateurs, surtout en terme de foncier agricole. Le Plan Local d'Urbanisme pourrait par exemple être un outil intéressant pour gérer l'espace et son utilisation. En décidant de conserver la finalité agricole de certaines terres, et notamment sur des surfaces réduites, les communes pourraient actionner un levier majeur qui est l'accès au foncier et par conséquent agir plus ou moins directement sur la création d'activités.

« C'est difficile de s'intégrer. Nous, déjà on a eu du mal à avoir accès à du foncier ; avant de pouvoir m'agrandir j'ai vu tous les autres s'agrandir, j'ai eu du foncier parce que les autres en avaient assez. Au départ on était regardés comme des chevelus écolos. Après les gens se sont rendu compte que l'on était toujours là et que l'on gagne notre vie, peut-être mieux qu'eux, donc on suscite de la jalousie. [...] Au bout d'un moment on n'ose même plus aller demander du terrain parce qu'on sait que, de toute façon, on va se faire envoyer promener. Et puis après on fait ses preuves et puis ce sont les propriétaires qui viennent vous proposer leur terre : alors là, ça change. »

⁴ Laurent C., Mouriaux M.-F. 1999. La multifonctionnalité agricole dans le champ de la pluriactivité. La lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi. n°59. pp.1-10.

→ En présence d'un créateur agrirural

La démarche de construction d'offres d'activités, expérimentée et développée par les Sites de proximité de Rhône-Alpes et décrite dans le guide « LA CONSTRUCTION D'OFFRES D'ACTIVITÉS DES ESPACES RURAUX » met en évidence que les acteurs locaux (élus, agents de développement...) peuvent être proactifs et proposer des offres d'activités, même si le porteur de projet n'est pas identifié ou repéré. Dans le cas des projets agriruraux, la phase de validation des potentiels et de construction de l'offre pourra se faire avec le créateur, dans le but de s'adapter à son projet.

3.3 - Repérer les marges de manœuvre (même petites !) et lever les obstacles

Entre une arrivée réussie et un atterrissage raté, l'écart tient parfois à peu de choses. Voici quelques attitudes et idées peu coûteuses que les élus et les agents de développement peuvent saisir pour aider un créateur agrirural :

- L'accueillir chaleureusement.
- Le mettre en relation, faciliter l'imbrication du créateur dans les réseaux sociaux locaux.
- Réaliser de petits investissements qui vont faciliter le projet.
- Promouvoir l'activité et la réputation du projet et de son créateur.
- L'informer des divers dispositifs d'aides et d'initiatives en lien avec son projet.

« Le maire s'est montré particulièrement enthousiaste vis-à-vis de son projet : la commune a ainsi aménagé le parking et lui a offert une vache ferrandaise lors de l'inauguration. »

NB : Dans la phase d'émergence, l'accompagnement consiste à repérer le porteur de projet encore salarié et à l'aider à construire son projet en facilitant le passage du statut salarié au statut d'entrepreneur.

3.4 - Coordonner localement les acteurs de l'accompagnement

→ Plus les acteurs locaux de l'accompagnement à la création d'entreprises seront déjà organisés entre eux, plus le créateur s'intégrera facilement. Le territoire a un rôle légitime et central à jouer pour encourager l'organisation collective des acteurs et contribuer à construire le système d'acteurs en appui à la création.

→ Les institutions et les acteurs locaux qui interviennent dans la création d'activité poursuivent des objectifs différents. Pour commencer, il faut comprendre les objectifs et les perceptions de la création d'activité de chacune des structures présentes sur le territoire.

(cf. La construction d'offres d'activités des espaces ruraux - Apports du projet de recherche CreActE - Juin 2014)

Pour accompagner le créateur agrirural, chaque type de structure présente des atouts et des limites :

→ Les structures qui ont pour objectif de développer le territoire (cf. La construction d'offres d'activités des espaces ruraux - Apports du projet de recherche CreActE - Juin 2014, tableau 1) vont appréhender le projet dans son ensemble et privilégier son impact social, culturel... non-économique. Elles seront capables de mettre le créateur en relation avec des habitants et des entrepreneurs d'autres secteurs, de lui signaler des dispositifs d'aide, de promouvoir le projet sur le territoire, de mettre en confiance les propriétaires fonciers ou communiquer sur cette nouvelle activité.

→ Les structures qui ont pour objectif de développer un secteur économique ou l'entrepreneuriat (ex : chambres consulaires, boutiques de gestion, pépinières...) analyseront la viabilité des activités génératrices de revenu en utilisant des références de filière. Elles disposeront de données techniques et économiques précises, qui permettront au créateur de chiffrer son projet et d'éviter des écueils techniques liés à son éventuel manque d'expérience sur la filière. Elles pourront également le mettre en relation avec les autres entrepreneurs du même secteur d'activités. En revanche, les éléments non marchands ou non monétaires du projet, les dimensions socio-culturelles du projet, ne rentreront peu ou pas dans le champ d'analyse.

→ Enfin, les structures qui ont pour objectif de développer le créateur en tant que personne ou d'accompagner les projets d'activités (ex : ADIE, Pôle Emploi, CIVAM, CREFAD, CFPPA...) permettront au créateur de vérifier la cohérence globale de son projet professionnel et de son projet de vie, d'analyser la viabilité du projet par rapport aux objectifs fixés par le créateur. Elles pourront également effectuer des mises en relation sur le territoire.

Toutes ces structures d'accompagnement sont utiles à la démarche de création d'activités nouvelles et d'emplois pour les zones rurales. L'objectif est d'articuler l'ensemble de ces services proposés aux projets agriruraux et non de les opposer. Ceci signifie une ingénierie spécifique, une coordination légitime.

En conclusion

Chaque collectivité dispose donc, à son échelle, de possibilités plus ou moins directes d'actionner des leviers agissant sur la création d'activités. Ces possibilités ne sont pas forcément évidentes ni « classiques » mais elles pourraient être révélées en travaillant en vraie collaboration avec les créateurs et les acteurs qui les accompagnent.

4 — DE NOUVEAUX RÉFLEXES POUR LES ACCOMPAGNATEURS À LA CRÉATION

L'accompagnement des projets agriruraux est souvent complexe, car lié aux personnalités des créateurs et à la diversité des attentes et des besoins.

4.1 - Relativiser la marginalité

Certains agriruraux sont perçus comme marginaux, et la plupart le revendiquent sur les plans économique, technique, voire philosophique. Ils ont construit cette posture en réaction aux modèles dominants, et tiennent à bâtir un projet qui invente des solutions alternatives pour vivre dignement là où ils ont choisi de vivre avec leur famille et leur entourage.

Dans les représentations, la marginalité se caractérise par l'isolement, un faible niveau d'expertise, un certain hasard dans l'installation, ou un recours important aux aides publiques.

N° 1 - « Certains pensent qu'avec quatre lapins, trois poules, deux cochons et quatre chèvres... et sans la moindre base agricole, on peut créer une ferme pédagogique... »

N° 2 - « Il y a ceux qui rêvent, car ils en ont assez de leur vie actuelle, d'habiter en ville. Ceux-là sont dans une optique de vie mais pas dans une optique professionnelle ! Ces gens se font de fausses idées. C'est le rôle de la Chambre d'agriculture de les aider à redescendre sur terre car ils sont éloignés des réalités... »

Au contraire, les agriruraux sont fortement insérés dans les réseaux informels et mobilisent une grande diversité de ressources et de liens (amicaux, familiaux, de proximité, professionnels).

L'accompagnateur doit donc discerner dans ce discours « en négatif » ou en opposition, ce qui constitue le projet voulu par le créateur. C'est le pré-requis d'un dialogue constructif sur les éléments du projet.

4.2 - Accepter de faire du sur-mesure

Références technico-économiques... Moyennes... Standards... Difficile d'appliquer une procédure normée sur un projet agrirural.

Pour être pertinent, chaque accompagnement est à personnaliser en fonction de la combinaison unique d'activités, du territoire d'implantation, et des objectifs professionnels et personnels du créateur.

Dans ces conditions, l'accompagnement met en jeu la capacité d'adaptation du conseiller, sa curiosité, sa capacité à utiliser judicieusement les informations techniques et économiques disponibles, à faire preuve de bon sens. L'analyse doit également porter plus que jamais sur la psychologie du créateur et tenir compte de ses ambitions personnelles.

4.3 - Intégrer la progressivité : les activités feront système dans la durée

Les activités agrirurales « font système » dans la durée : la progressivité de leur développement étale le temps de la création sur une longue période (certaines sont en état de création permanente – (cf. La construction d'offres d'activités des espaces ruraux - Apports du projet de recherche CreActE - Juin 2014 - figure 2).

Les activités rajoutées peu à peu, en saisissant et réagissant aux opportunités et difficultés du moment, sont complémentaires les unes des autres. Dans ce système la production est optimisée, rien ne se perd, tout est valorisé.

NB : L'importance cruciale des individus porteurs de ces activités interroge quant à la durabilité et à leurs potentiels de transmission aux générations suivantes. La dimension collective, quand elle existe, compense ces risques et est associée au souci de transférabilité des modes d'action.

La Ferme de Phaux

Les deux créateurs ont tout d'abord développé une production agricole de petits fruits ; n'arrivant pas à tout commercialiser avant que les fruits ne pourrissent, ils les ont valorisés et transformés en confitures, sorbets, nectars, etc. Profitant dans les années 1990 d'un immobilier à bas prix, ils ont acheté une vieille bâtisse aux alentours de la ferme et n'ayant pas beaucoup d'activités l'hiver ils ont rénové la bâtisse pour en faire des gîtes ; de fil en aiguille avec la venue de touristes sur la ferme, une nouvelle activité s'est greffée : les goûters à la ferme.

4.4 - Travailler avec les autres structures de l'accompagnement

Le nombre important de contacts accompagnateurs est un frein lors de la démarche de création car les porteurs de projets ne savent pas où aller ni à qui s'adresser. Ainsi, une coordination structurée de ces organismes d'accompagnement faciliterait la démarche de demande d'aide. De même, l'approche locale des accompagnateurs paraît indispensable afin de cerner les problématiques du territoire auxquelles sont confrontés les porteurs de projet.

En Rhône-Alpes, plusieurs réseaux sont structurés, et des relais locaux existent à différents échelons qui permettent aux accompagnateurs d'orienter les porteurs de projet agriruraux tout en conservant un rôle de coordination du conseil à la création : réseau Creafil, animateurs CDDRA, Points Accueil Installation, réseaux associatifs (entre autres le réseau INPACT Rhône-Alpes)...

4.5 - Renouveler ses outils

L'accompagnateur dispose généralement de nombreux outils et cadres pour conseiller des créations d'entreprises « classiques ». Si ceux-ci sont parfois adaptables à l'accompagnement de créateurs agriruraux, il existe néanmoins de nouveaux outils particulièrement adaptés aux profils des porteurs de projet pluriactifs. Le projet PSDR 3 Intersama (insertion territoriale des systèmes d'activités des ménages agricoles), qui a associé pendant trois ans acteurs et chercheurs notamment sur l'accompagnement des pluriactifs agricoles, a produit trois outils à destination des accompagnateurs : Trajectoire, Cartapp, et Edappa. Le guide méthodologique et les outils sont téléchargeables gratuitement (www.intersama.fr).

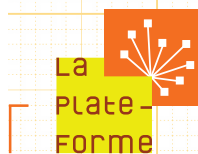
Liste des sigles ou acronymes utilisés :**ADIE** : Association pour le Droit à l'Initiative Economique**AOC** : Appellation d'Origine Contrôlée**CDDRA** : Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes**CFPPA** : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole**CIVAM** : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en Milieu rural**CRDR** : Centre Régional de Ressources du Développement Rural**CreActE** : Projet de recherche PSDR 3 : Création d'activités nouvelles et d'emplois :
Facteurs d'émergence, de développement et modes de gouvernance**CREFAD** : Centre de Recherche, d'Etude, de Formation à l'Animation et au Développement**ELI** : Entreprises Localement Innovantes**INPACT** : INItiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale**PSDR** : Pour et Sur le Développement Régional

Ont contribué au projet CreActE et/ou à l'élaboration de ce produit de valorisation :
Anne Carton, Eric Chosson, Patrick Grimault, Chartène Nicolay, Hélène Puzin,
Véronique Quiblier (Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes).

Avec la participation d'Eric Grasset et Jean-François Mamdy, chercheurs référents CreActE, et Marie-Anne Lenain.

La conception et la réalisation de ce document sont financées par la Région Rhône-Alpes
et l'Union Européenne (FEDER), dans le cadre de la valorisation du PSDR3.

Conception et réalisation graphique : Stéphane Pascalis



Développement rural
Rhône-Alpes

La Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes
Avenue de la Clairette
26150 Die
04 75 22 14 89
contact@caprural.org
www.caprural.org

CreActE, un projet de recherche PSDR 3 sur la création d'activités...

Le projet de recherche CreActE « Création d'activités nouvelles et d'emploi, facteurs d'émergence, de développement et modes de gouvernance » est un projet de recherche interrégional (Rhône-Alpes et Auvergne) qui s'est déroulé sur quatre années (2008-2011) dans le cadre du programme PSDR 3 (programme national Pour et Sur le Développement Régional). Il a été impulsé par la Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes qui cherchait à repérer les savoir-faire, identifier les leviers d'actions en amont de la création d'activités et compléter la démarche de construction d'offres d'activités dans les territoires ruraux, démarche de développement local expérimentée et mise en œuvre par les Sites de proximité Rhône-Alpes depuis les années 1994-1995. Cette démarche est formalisée dans un guide méthodologique « LA CONSTRUCTION D'OFFRES D'ACTIVITÉS DES ESPACES RURAUX » (rédigé entre 1999 et 2012), produit par le CRDR (Centre Régional de Ressources du Développement Rural) à partir de l'expérience des Sites de proximité de Rhône-Alpes.

Le projet de recherche CreActE a impliqué quatre laboratoires de recherche (Laboratoire Etudes Rurales Lyon, Laboratoire COACTIS Lyon Saint Etienne, UMR Métafort VetAgroSup et Laboratoire CERAMAC Clermont-Ferrand) sous la direction d'Eric Grasset et Jean-François Mamdy. Il a impliqué notamment les chercheurs suivants : Marie-Anne Lenain, Agnès Bonnaud, Séverine Saleilles, Aurore Bonniot, Hélène Revol-Blasquie, Laurent Rieutort, Marion Guillot.

Il a été co-construit entre les chercheurs et les acteurs (Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes et ARDTA - Association Régionale des Territoires d'Auvergne).

La production scientifique s'est nourrie de mémoires d'étudiants de niveau Master ou Ingénieurs (11 mémoires diplômants sur les trois ans) et de mémoires de projets collectifs (6). Ces travaux sont distribués entre les trois thématiques - agrirurales, services à la personne et activités alternatives -, et des approches plus transversales, ainsi qu'entre les deux régions concernées. Le travail des chercheurs se concrétise par des documents de synthèse (6), des communications en colloques (22 concernant 40 auteurs), principalement l'ASRDLF, mais aussi en séminaires de recherche ou en ateliers de travail, un chapitre d'ouvrage et des articles dans des revues à caractère scientifique (12).

Dès sa mise en œuvre, il a fait l'objet d'actions de valorisation sous la forme d'ateliers associant chercheurs et acteurs du développement rural.

juin 2014

Au service des acteurs du développement rural

Dans l'objectif de professionnaliser les agents de développement et d'informer et sensibiliser les élus des territoires ruraux sur la création d'activités, la Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes a élaboré différents outils de valorisation :

- Des séminaires acteurs-chercheurs au cours du projet de recherche
- Des séances de l'atelier permanent de la construction d'offres d'activités
- Des présentations dans le cadre de diverses manifestations (Innov' rural 2012 sur la création d'activités...)
- Des formations, des documents et diaporamas.